

D'AUTRES COMPAGNIES DE VIGNERONS

UNE COMPAGNIE A SAINT-BLAISE

Une compagnie des Vignerons de la Paroisse de Saint Blaise vit le jour le 10 mai 1841, date de parution de ses statuts et règlements.

Cette compagnie avait pour but d'améliorer la culture de la vigne, de pallier l'ignorance de certain vigneron et d'instruire les propriétaires.

Cette compagnie comprenait tous les propriétaires et tous les cultivateurs de vignes situées rière les brévarderies des communes de Saint-Blaise, Hauterive, La Coudre et Marin. Tant les communiers que les non-communiers pouvaient en faire partie.

La Compagnie s'engageait à inspecter les travaux, à imposer des règles et à récompenser par des primes les bons vigneron ou les mettre à l'amende en cas de mauvaise culture.

La Compagnie s'assemblerait toutes les fois que cela serait nécessaire. Toutefois, une assemblée devait avoir lieu au mois de janvier afin de constituer le bureau et de distribuer les primes aux vigneron méritants.

L'ASSOCIATION POUR L'AMELIORATION DE LA CULTURE DE LA VIGNE DANS LA JURIDICTION DE LA COTE

Le 20 novembre 1844, une association ayant pour but de fixer les époques des travaux viticoles et d'en régler la police fut constituée. Un règlement fut alors imprimé chez James Attinger.

Cette Société contribua à la publication de plusieurs études sur le vignoble et la culture de la vigne.

A Boudry, une association des propriétaires de vignes fut créée en 1847.

En 1846, 1847, une commission d'Etat fut mise sur pied pour étudier l'état du vignoble et de la culture de la vigne.

Avec la fin du XIXe siècle, de nombreuses compagnies de vigneron ont vu le jour dans les villages du Vignoble neuchâtelois. Celles-ci regroupaient souvent des vigneron-tâcherons ou de petits vigneron-propriétaires. Elles fonctionnaient avant tout comme des mutuelles. Pour être acceptés dans ces sociétés, les futurs membres devaient passer un examen médical attestant de leur parfaite santé.

Le but primordial de ces sociétés était de venir en aide au vigneron malade en effectuant des corvées. En fonction des certificats médicaux délivrés, les membres de la Société décidaient de l'urgence des travaux à faire pour subvenir aux nécessités de la culture des vignes.

Ces Sociétés organisaient aussi des courses récréatives et quelques repas de corps.

